

MENTION

ORGANISATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS
ET DE RESTAURATION

PARCOURS

LEA HOTELLERIE RESTAURATION INTERNATIONALE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



Taux d'insertion
à 18 mois : 88%
à 30 mois : 82%

En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Réceptionniste

-Superviseur housekeeping

-Cadre commercial dans un groupe d'EHPAD

-Chargé de recrutement hôtellerie

-Chef de brigade en réception

-Chef de rang

-Gouvernant d'étage

-Guest relation

-Responsable commercial et développement pour des établissements de restauration

— SATISFACTION —

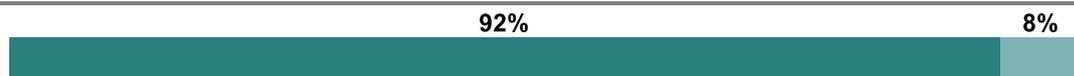
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 14



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 13



Oui ou Plutôt oui
(D. et N.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement D.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement N.)

Non ou Plutôt non
(D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 15

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 27 %

Candidature spontanée 13 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 13 %

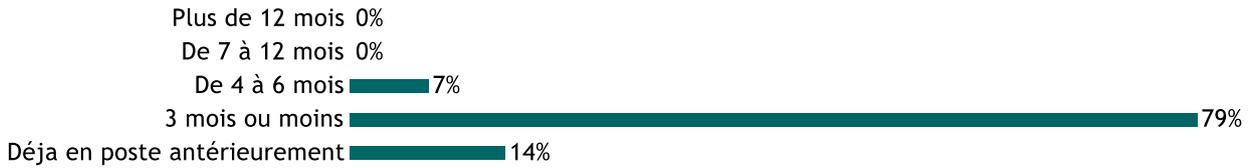
Relations personnelles ou professionnelles 13 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 13 %

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

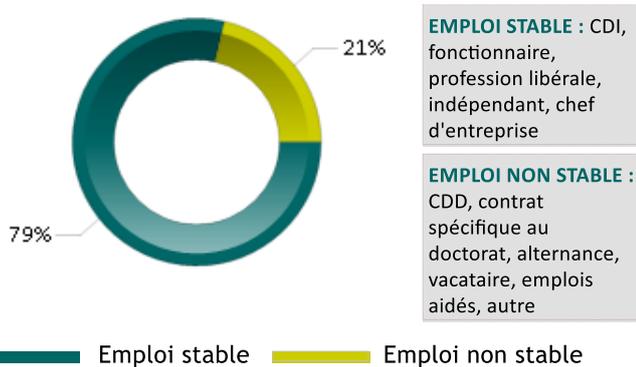
Nombre de réponse(s) : 14



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

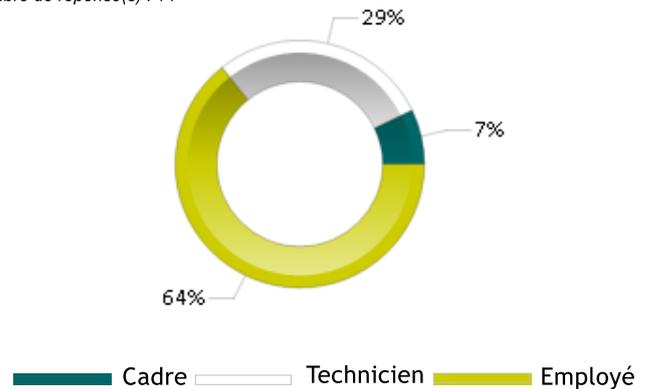
Contrat

Nombre de réponse(s) : 14



Statut

Nombre de réponse(s) : 14



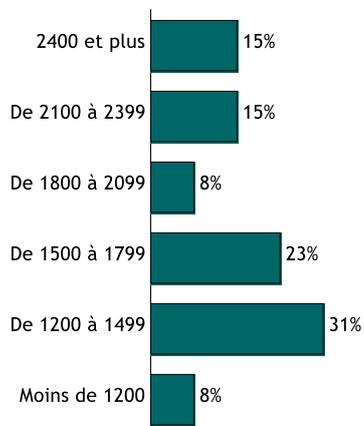
Employeur

Nombre de réponse(s) : 14



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 13



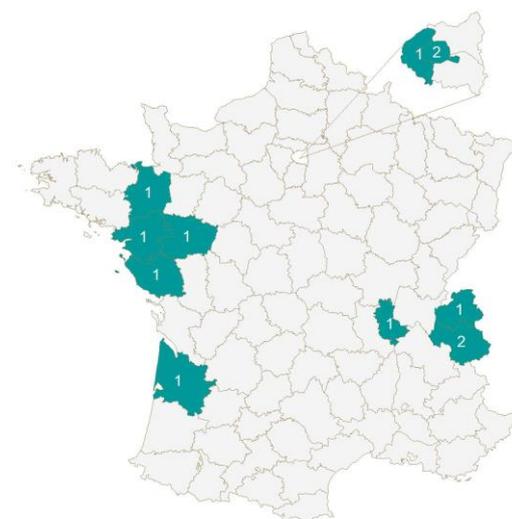
Salaire médian : 1763 euros

Salaire moyen : 1936 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 14



Emplois à l'étranger: 2